



FFvolley

BUREAU EXECUTIF N° 4

RELEVÉ DE DECISIONS DU 16 DECEMBRE 2017

SAISON 2017/2018

Présents :

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Pierre MERCIER, Yves LABROUSSE, Alain de FABRY, Alain GRIGUER

Excusées :

Florence AVABY, Christine MOURADIAN

Assistent :

Jean-Paul ALORO, Aline GEMISE-FAREAU, Axelle GUIGUET

Invité : Arnaud DAGORNE

Le Président ouvre la séance à 10h00.

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Incident lors du match de Coupe d'Europe Olympiakos/Tours VB du 06/12/2017

Le Président rappelle les faits intervenus lors du match aller joué par le club tourangeau en Grèce : le joueur Nathan WOUBEMBAINA a été à de multiples reprises insulté par les supporters et spectateurs du club grec et a décidé face à ces agissements inadmissibles sur un terrain de Volley de quitter le terrain, avant que l'arbitre ne lui inflige un carton rouge pour sortie non autorisée !

Au-delà de la perte du match par le club français qui n'a pu défendre toutes ses chances sans son joueur sur le terrain, le Président souligne que ces comportements racistes doivent être sanctionnés avec la plus grande fermeté.

De nombreux échanges ont eu lieu avec le Président du TVB, une lettre a été envoyée par la FFVB à la CEV pour demander quelle suite serait donnée à cet incident grave qui a été repris par de très nombreux médias français (radio, presse écrite, internet ...).

Adopté par le Conseil d'Administration du 24 février 2018

Date de diffusion : 27/02/2018

Auteur : Arnaud DAGORNE

Le Président précise que le joueur pourra jouer le match retour puisque le Directeur Général de la FFVB a eu l'assurance du Responsable Juridique de la CEV que le carton rouge n'entraînait pas de sanction automatique postérieure au match disputé en Grèce.

Dans ce climat de tension occasionnée par l'incident, la CEV a désigné Patrick RACHARD comme délégué lors du match retour.

En solidarité avec le joueur et après plusieurs échanges avec la Ministre des Sports, cette dernière a décidé d'être présente à Tours lors du match retour le 19 Décembre ; le Président annonce que l'incident subi par le joueur et la présence de la Ministre justifient la délégation fédérale suivante au match retour : Christian ALBE, Trésorier Général de la FFVB (représentant le Président en déplacement à La Réunion), Michel MARTIN-DOUYAT, Président de la Ligue Régionale du Centre Val de Loire, Axelle GUIGUET, DTN, Arnaud DAGORNE et Caroline THOMAS.

La Ministre a prévu un point presse avant le match à la salle GRENON.

- Equipes de France de Beach Volley

Suite à la mission confiée qui a été finalisée par la remise par M. CARVALHO d'un rapport sur le secteur du Beach Volley, le Président indique que M. Lissandro CARVALHO, a été désigné par la FFVB « Chef de projet Beach Volley » à compter du 18/12.

Par ailleurs, il sera l'entraîneur des paires féminines de l'Equipe de France de Beach Volley.

- Secteur féminin

Le Président annonce que M. Emile ROUSSEAU sera le Directeur du projet « Génération 2024 » à partir du 1^{er} Janvier 2018.

- Semaine Olympique

Le CNOSF a informé les Fédérations que la Semaine Olympique était organisée dans toutes les écoles lors de la semaine du 27 Janvier au 3 février ; les Ligues, Comités Départementaux et clubs sont invités à se rapprocher du monde scolaire pour envisager les possibilités d'intervention.

- Conciliation M Gurriet/FFVB

Le Président félicite Alain de FABRY pour la conciliation conclue en séance permettant de mettre fin à plusieurs années de litiges concernant la situation arbitrale de M. GURRIET.

- AG AIFVB

Le Président a pris part à la réunion des anciens internationaux et a constaté la volonté des membres de l'association de s'investir lors des événements.

- LNv

Alain GRIGUER évoque d'abord la réunion tenue à Bruxelles le 13/12 de l'association des Ligues Professionnelles : le 1^{er} sujet abordé concerne le calendrier des compétitions, l'objectif de toutes les Ligues est d'aboutir en 2020/2021 car cela constitue un frein au développement économique de leur secteur.

Il a été évoqué également la possibilité offerte par les règlements internationaux de s'affilier à la FIVB, ce qui permet notamment de percevoir des rétrocessions sur les transferts ; il est demandé à Arnaud DAGORNE si cela a été réalisé pour la LNv auprès de la FIVB.

Au sujet de la préparation de la consultation du marché en vue du choix du diffuseur des championnats professionnels pour les prochaines saisons, le Président de la LNV fait part des discussions en cours avec la société CORNER TV ; dans ce cadre, Alain GRIGUER propose que les finales de Coupe de France de VB soient incluses dans la consultation ; Alain GRIGUER fait part de la demande des opérateurs audiovisuels de mise à disposition du fichier des licenciés ; Arnaud DAGORNE indique que le fichier comporte 35 000 adresses car les adresses remplies lors de la demande de licences sont le plus souvent celles du club.

2. HAUT NIVEAU ET TECHNIQUE

- Championnat du Monde 2018

Le Président rappelle le tirage au sort effectué le 30/11 à Florence de la poule de la France : Brésil, France, Canada, Pays-Bas, Egypte et Chine ; cette première phase se disputera en Bulgarie.

La Fédération brésilienne a, le lendemain du tirage, envoyé un mail à la Fédération pour annoncer son impossibilité de jouer deux matchs amicaux en Septembre prochain avant le Championnat du Monde alors que les discussions étaient en cours depuis mi-Septembre.

- Equipe de France Féminine de Volley-Ball

Pierre MERCIER fait la synthèse de la journée passée à Luxembourg le 12/12 à l'occasion du tirage au sort des poules de Golden European League : les Bleues vont rencontrer en Croatie fin mai les équipes de Hongrie, de Finlande et de Croatie avant de recevoir ces 3 équipes en France pour des matchs prévus le 30 Mai, 2 ou 3 Juin et 6 Juin ; des discussions sont entamées avec plusieurs villes pour l'accueil de ces trois matchs dans une seule salle.

Il annonce qu'un stage est prévu en Martinique fin juin avec une prise en charge du transport et des frais de stage par le territoire d'accueil ultra marin.

3. EVENEMENTIEL/COMMUNICATION/PARTENARIATS

- Consultation relative à la recherche de l'équipementier fédéral 2018/2021

Les réunions se poursuivent avec différentes sociétés : KAPPA, ERREA, HUMMEL avec des visites fixées en Janvier à leur siège.

Les échanges mettent en évidence le problème de la redevance exigée aux équipementiers par la FIVB pour autoriser le port des tenues par les équipes nationales.

- Kipsta

Le rendez-vous tenu le 5 décembre offre de grandes perspectives de collaboration avec le Volley-Ball puisque DECATHLON va lancer une marque dédiée au Volley l'été prochain avec une gamme complète de produits textiles et de ballons ; par ailleurs, cela a été l'occasion de découvrir les nouveaux kits de pratique (poteaux + filets) permettant d'envisager de nombreux projets de développements dans les clubs et les écoles.

- Projet de tournoi international de Beach Volley

Un rendez-vous avec l'Adjoint aux Sports de la Ville de Paris est fixé au 11 janvier afin que le Directeur des Projets Spéciaux de la FIVB, Angelo SQUEO, puisse présenter l'opportunité d'organiser chaque année jusqu'en 2024 un tournoi du niveau le plus élevé (5 étoiles) près de la Tour Eiffel.

- Matches de préparation au Championnat du Monde

Du fait du désistement du Brésil, Laurent TILLIE a obtenu l'accord de l'entraîneur de l'équipe serbe pour organiser deux matchs amicaux début Septembre 2018 ; nous sommes en attente du courrier écrit de la fédération serbe avant de rechercher les villes et salles qui accueilleront ces deux matchs contre le vainqueur de la Ligue Mondiale 2016 et 3^{ème} du dernier Championnat d'Europe.

- Boutique fédérale

Le Président énonce que la FFVB a reçu deux offres de collaboration des sociétés Garage Ltd et 3^{ème} Ligne.

Après discussion entre les membres, le Bureau Exécutif décide de confier la gestion de la boutique fédérale à la société 3^{ème} Ligne, pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2018 avec application d'un taux de commission de 30 % au profit de 3^{ème} Ligne sur les ventes réalisées via le site marchand et lors des événements fédéraux lors desquels la boutique sera présente. Le contrat sera rédigé début Janvier.

- Euro 2019

Le Président fait part de la tenue du séminaire d'information à l'attention des villes et agglomérations le mercredi 13 décembre ; 12 collectivités étaient présentes pour échanger sur l'accueil du Championnat d'Europe en France ; les réponses des collectivités candidates sont à recevoir au plus tard le lundi 15 Janvier.

Arnaud DAGORNE présente le projet de statuts de l'association France Volley qui va être créée en Janvier ; cette association va porter juridiquement et financièrement l'Euro 2019 et pourra servir ultérieurement de structure juridique pour toute autre grande manifestation.

Des questions sont posées notamment sur la composition de l'Assemblée Générale et les membres du Conseil d'Administration.

Alain de FABRY demande l'approfondissement du sujet de la dissolution de l'association et de la liquidation du résultat après le Championnat d'Europe.

Il est convenu que le service juridique fasse une vérification du projet de texte courant janvier avant la convocation de l'Assemblée Générale constitutive.

4. FINANCES

- Cartes Bleues fédérales

Christian ALBE dresse la liste des cartes bleues en service début 2018 dans les différents secteurs sportifs : celle attribuée au Pôle France (Marc FRANCASTEL), celle à l'Equipe de France masculine (manager), celle à l'Equipe de France de Beach affectée à Vincent POIROUX ; Pierre MERCIER indique qu'il n'a plus besoin de celle pour l'Equipe de France Féminine de VB, une carte sera à créer après désignation du manager pour la prochaine saison internationale.

Axelle GUIGUET demande la modification des plafonnements des cartes au vu des besoins des Equipes de France de VB et Beach Volley afin que les managers ne revivent pas les situations vécues cette année.

- Appart City

Christian ALBE informe les membres que le protocole transactionnel et le contrat de partenariat ont été signés et le règlement encaissé.

- FIVB

La FIVB a payé cette semaine la FFVB du montant du Price Money lié à la victoire en Ligue Mondiale, ce qui permet désormais de régler au staff et aux joueurs les primes de résultats négociées avec eux.

- Contrôle URSSAF

La notification du contrôle a été reçue début décembre sans aucun redressement ; le Président rappelle la note envoyée aux Ligues, CD et arbitres au sujet du suivi des indemnités versées à chaque arbitre car des cotisations sont à payer pour tout dépassement du plafond d'indemnités de 5 761 € par an.

- Contrat fournisseurs

Christian ALBE a rencontré cette semaine avec Sylvie PROUVÉ la société FOLIATEAM et les commerciaux de KONICA MINOLTA au sujet des contrats photocopieurs : une proposition concernant la visio-conférence est à recevoir de FOLIATEAM et une proposition de nouveaux matériels copieurs va être transmise par nos interlocuteurs du contrat KONICA MINOLTA qui rejoignent la société IN-NOV.

- Flotte de téléphone portable

Une partie des téléphones loués va être restituée à la société contractante.

Christian ALBE souhaite mener en 2018 une réflexion sur les modalités de remboursements des frais de téléphone aux cadres techniques, à certains dirigeants et salariés.

Pôles :

Christian ALBE souhaite redéfinir le fonctionnement des Pôles avec les Ligues Régionales ; une convention financière va être élaborée par le service juridique après échanges avec la DTN.

- Ressources humaines

Christian ALBE souligne que les entretiens du personnel ont été tous menés à une exception près, le salarié concerné étant absent pour arrêt de travail. Une synthèse va être rédigée début 2018 pour présentation au Bureau Exécutif mais Christian ALBE fait d'ores et déjà ressortir l'attente de la mise en œuvre de la Feuille de Match Electronique et la nécessité d'améliorer les outils informatiques mis à disposition, ce qui posera la question du recrutement d'un informaticien aidant Thierry BOLOMEY.

Une réunion avec les délégués du personnel s'est tenue le 8 Décembre avec volonté commune de se rencontrer tous les deux mois (prochaine réunion le 9 février).

Le Président annonce que Patrice MARQUET est désormais Directeur des Evènements (Indoor et Beach) ; sa fiche de poste sera prête en Janvier.

Arnaud DAGORNE informe que le Tribunal des Prud'hommes de Montpellier a débouté Mme ADELIN de l'ensemble de ses demandes.

5. SECTEUR SPORTIF ET ORGANISATIONS NATIONALES

- PV de la CCO

Le Bureau Exécutif valide le PV de la CCO du 4 Décembre 2017 attribuant les Finales jeunes.

- Règlement Beach Volley

Le Bureau Exécutif valide le règlement Beach Volley.

- Volleyades

Lors du Conseil d'Administration du 22 Octobre 2017, il a été voté la non-participation des jeunes inscrits en Pôle Espoirs aux Volleyades, dès cette saison.

Yves LABROUSSE indique que lors de la réunion des Présidents de Ligue régionales du 23/11, une très large majorité des participants se prononce pour rester cette année 2018 sur la possibilité de faire participer des jeunes issus des pôles et sur sélections des jeunes issus des CRE uniquement pour 2019.

Suite aux réactions qui sont remontées, et compte tenu des argumentaires fournis par les techniciens, le Bureau Exécutif accepte à la majorité de soumettre par votre électronique du CA la possibilité de la participation des jeunes de Pôle Espoirs pour les Volleyades 2018.

Une nouvelle réglementation concernant la participation des jeunes de pôles sera proposée pour l'établissement d'un règlement à N+1.

6. VIE ASSOCIATIVE ET FEDERALE

- Application E-Cotiz

Arnaud DAGORNE présente la solution de gestion des cotisations des membres de clubs développée par la société E-Cotiz rencontrée début Décembre avec Laurent OLMO ; ce service est utilisé par 4 500 clubs issus de 35 sports et intègre le formulaire de prise de licence fédérale avec toutes les spécificités requises par discipline (tarifs jeunes, certificat médical...) ; cette start-up, située au Tremplin, est devenue une filiale de la BPCE et travaille avec de nombreuses fédérations olympiques dans le cadre d'un contrat offrant une remise tarifaire aux clubs affiliés de chaque fédération concernée.

Un débat s'ensuit entre les membres sur le montant de la commission, l'apport de cette solution et le gain de temps pour les dirigeants de clubs.

Pierre MERCIER énonce qu'une société, ANNIBILIS, propose le même type de service et des fonctionnalités de e-commerce qui rapportent de l'argent aux clubs.

Les coordonnées de cette société basée en Lorraine seront transmises à Arnaud DAGORNE afin de les contacter en Janvier pour connaître et appréhender ses activités ; une décision sera prise lors du prochain Bureau Exécutif quant à la conclusion d'une convention avec la société E-Cotiz.

- Commission électorale

Le Président informe les membres de la démission collective de cette Commission ; face à cette situation, Alain de FABRY demande qu'une réunion rassemblant plusieurs membres du Bureau Exécutif et du Conseil de Surveillance soit mise en place afin de discuter de la mission de contrôle des opérations électorales ainsi que du rôle qui pourrait être assumé par le Conseil de Surveillance lors des élections.

Après discussion entre les membres et la Présidente du Conseil de Surveillance, un groupe de travail est créé avec 4 membres du Bureau Exécutif et 4 du Conseil de Surveillance ; il pourra traiter des missions du Conseil, de sa composition, des incompatibilités à redéfinir.

- Rédaction des PV du CA

En réponse à la question de Christian ALBE, il est proposé que Brigitte CERVETTI prépare le projet de procès-verbal de chaque Conseil d'Administration.

- Consultation assurances

Arnaud DAGORNE présente l'état des réponses reçues à la consultation lancée fin octobre avec notre courtier ; quatre groupes ont répondu SMACL, CM, GENERALI et la MAIF.

En accord avec le courtier, des précisions vont être demandées à chacune pour le 15 janvier, notamment un engagement quadriennal sur leur proposition et la prise en compte du risque « protection juridique ».

7. DEVELOPPEMENT

- Yves LABROUSSE dresse le compte rendu des autres sujets discutés lors de la réunion des présidents de Ligue du 23/11
- Un groupe de travail est souhaité sur l'harmonisation et la simplification des tarifications
- La réunion avec les Responsables Service Civique et Développement régionaux du 11 novembre était particulièrement intéressante et riche dans les échanges. Dommage que certaines ligues n'aient pas désigné encore un correspondant salarié
- Le 5 décembre une réunion des Responsables des commissions fédérales du secteur développement a permis d'échanger en transversalité et de mieux appréhender les propositions du Secteur Développement

- Institut de Formation Fédéral

Le Président présente la synthèse de la réunion tenue le 9/12 avec Pierre SARRAMAIGNA.

8. QUESTIONS DIVERSES

La prochaine séance est fixée au samedi 20 Janvier.

La séance est levée à 16h40.

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE